

République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
21 novembre 2023

Séance du 24/11/2023

Membres en
exercice :
10

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre, à 17 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
6

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
9

Représentés : Dominique PIGANEAU, Patrick CLAUDE, Christian MICHEL

Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Absents :

Secrétaire de séance : Michel HERNANDEZ

Délibération n°D_2023_059 Action sociale 2023 : colis pour les aînés

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du lundi 20 novembre 2023, le Conseil municipal a été convoqué une nouvelle fois.

Monsieur le maire informe le Conseil municipal de la nécessité de délibérer afin de mettre en place pour l'année 2023 l'action sociale en faveur des habitants de plus de 75 ans.

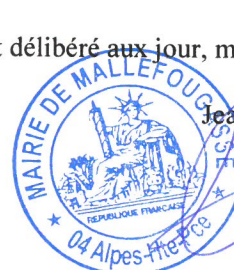
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
- **DECIDE** de mettre en place pour l'année 2023 l'action sociale en faveur des habitants de la commune âgés de plus de 75 ans et inscrits sur les listes électorales,
- **DIT** que les personnes seules et les couples auront un colis de produits locaux offert par la municipalité dans le courant du mois de décembre,
- **PRECISE** la valeur des colis comme suit :

* colis simple = 20.00€

* colis double = 30.00€



Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.
Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (*par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr*) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Publication / Affichage le..... 28 NOV. 2023

RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/11/2023 004-210401097-20231124-D_2023_059-DE